

## **GS 32h TSEEAC d'Automne : Le Combat continue face à une administration qui n'apprend pas de ses erreurs !**

*Confrontée à la "navigation à vue" de l'administration et à une pénurie grandissante de recrutements, l'UTCAC a dû se battre pour chaque poste lors de cette réunion d'ajustement des effectifs TSEEAC.*

### **Une administration confrontée à la réalité du terrain ...**

La réunion d'ajustement du GS 32h TSEEAC d'automne s'est tenue le 3 septembre 2025. Son objectif était de dresser un état des lieux des besoins en effectifs dans les organismes de contrôle d'aérodrome, ainsi qu'à la vigie trafic de Roissy — Charles-de-Gaulle. Cette session faisait suite à l'obtention, par l'UTCAC lors du GS 32h de mars, d'une clause de revoyure à l'automne visant à ajuster les effectifs TSEEAC, alors que l'administration souhaitait initialement annualiser cette instance.

En dépit de nos avertissements répétés lors des discussions protocolaires et du précédent GS 32h en début d'année, l'administration a maintenu sa stratégie, qui se retrouve aujourd'hui dans une impasse. Le non-recrutement chronique des TSEEAC, pourtant assumé dans le protocole, conjugué à l'incertitude liée à la transition vers le corps unique, a rendu caducs les scénarios irréalistes initialement avancés par la DGAC. Cette situation a provoqué un blocage des rotations sur les postes de contrôleur. Face à cet état de fait,

l'administration a été contrainte de revoir ses positions dès ce début septembre. Les syndicats ont unanimement constaté une aggravation de la pénurie de contrôleurs TSEEAC, pour laquelle l'administration, après l'abandon de la filière contrôle pour les TSEEAC, reconnaît ne pas disposer de solution.

**Il semble donc que le corps unique de contrôleurs vendu pourtant par l'administration et les OS signataires du protocole comme un cadeau fait au corps des TSEEAC, ne déclenche pas l'engouement tant espéré.**

**Les premières fermetures de tours TSEEAC actées par le protocole sont arrivées rapidement. Il est regrettable que les TSEEAC n'aient pas été sécurisés aussi rapidement sur leur nouveau statut.**

### **Les résultats du GS 32h TSEEAC**

Les ressources attribuées pour ce groupe de suivi d'automne proviennent des sorties ENAC GSEA 23A. L'administration avait initialement prévu 3 postes de contrôle pour cette promotion composée de 17 élèves. Sous l'impulsion de l'UTCAC, qui préconisait de porter ce chiffre à un tiers de l'effectif, la DO a finalement accordé deux

postes supplémentaires. Ce sont donc cinq postes « contrôle » qui sont désormais proposés à cette promotion. Nous retrouvons ainsi l'équilibre tacite du tiers de postes contrôle par promotion, qui avait été remis en cause sans concertation par l'administration ces deux dernières années.

**Grâce à l'action de l'UTCAC le nombre de postes de contrôle pour la promotion GSEA 23A est passé de 3 à 5 !**

## Postes en sortie ENAC GSEA 23A

- **Calvi** : 1 poste GSEA.
- **Figari** : 2 postes GSEA pour anticiper le passage imminent du BO à 12.
- **Meaux** : 1 poste GSEA obtenu face à une administration initialement réticente à affecter cette ressource.
- **Toussus-le-Noble** : 1 poste GSEA.

## Postes en AVE

De nombreux postes AVE ont été ouverts pour tenter de contrer les effets pervers des départs anticipés sur les terrains annoncés comme devant fermer. SDRH s'engage par ailleurs à étudier la possibilité d'ouvertures d'AVE supplémentaires en cas d'arrêts de formation.

- **SNA Centre-Est**
  - **Annecy - Meythet** : 1 AVE\* (suivant résultat de la procédure médicale en cours). La sortie GSEA est transformée en AVE compte tenu de l'attractivité constatée lors de la dernière campagne de mobilité.
- **SNA Nord**
  - **Châlons - Vatry** : 1 AVE. La DO transforme 1 poste GSEA en AVE.
  - **Le Touquet** : 1 AVE +1 AVE\* (si le poste de chef CA est pourvu en local).
- **SNA Ouest**
  - **Caen** : 1 AVE pour lisser les départs.
  - **Deauville** : 1 AVE.
  - **Quimper** : 1 AVE.
- **SNA Région Parisienne**
  - **Pontoise** : 1 AVE.
  - **Chavenay** : 1 AVE\* (si le poste de chef CA est pourvu en local).
  - **Lognes** : 2 AVE.
  - **Meaux** : 2 AVE
  - **CDG - Vigie Trafic** : 1 AVE ouvert dans un contexte de réorganisation du service.
  - **Saint-Cyr-l'École** : 1 AVE.
  - **Toussus-le-Noble** : 2 AVE plus 1 AVE\* (si le poste de chef CA est pourvu en local).
- **SNA Sud**
  - **Rodez** : 1 AVE.
- **SNA Sud-Est**
  - **Calvi** : 1 AVE\* (si départ en retraite du chef CA).
- **SNA Sud-Sud-Est**
  - **Perpignan** : 1 AVE.
- **SNA Océan Indien**
  - **Mayotte** : SDRH s'engage à porter la demande de 2 ER auprès du Secrétariat Général.

**Les décisions actées lors du GS 32h de mars ont été remises en question, suscitant des interrogations quant à la pertinence d'une annualisation de ce groupe de suivi.**

**En anticipant excessivement le retrait des TSEEAC des tours de contrôle, l'administration a provoqué un blocage important, pourtant largement prévisible.**

**La mise en œuvre de ce protocole, dénoncé par l'UTCAC, devait être accompagné par les Organisations Syndicales signataires... Force est de constater que le compte n'y est pas !!!**